

## Informations Qualité à destination des usagers

### Préfecture de l'Yonne (89)

### Dispositif Qual-e-pref / référentiel 2019 – SG/DMAT/SDAT

Module optionnel métier n°3 « délivrance de titres destinés aux usagers étrangers »

Engagement n°32.1 : « nous affichons dans les locaux et sur le site internet les délais moyens locaux de traitement des titres au guichet

Ces délais sont actualisés au moins 4 fois par an.

Objectif atteint

Cible approchée

Non atteint

## DELAIS MOYENS de traitement des TITRES destinés aux usagers ETRANGERS

### Indicateurs délais

Titres délivrés	Référence indicateurs	Libellés des indicateurs	Résultats 2018 PREF89	Cibles 2019
Premières demandes d'admission au séjour	IM345	Délai moyen de traitement des premières demandes d'admission au séjour	96,5	90 jrs (national)
Renouvellement Séjour	IM346	Délai moyen de traitement des demandes de renouvellement de séjour	77,83	60 jrs (local)

### Délais moyens observés en 2019

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	moyenne annuelle	
110	147			129	Jours
Cet indicateur mesure le délai moyen de traitement des premières demandes d'admission au séjour imputable à la préfecture et pour lequel les services de la préfecture ont des marges de manœuvre. Cet indicateur prend exclusivement en compte les cartes de séjour et carte de résident.					
100	121			111	Jours
Cet indicateur mesure le délai moyen de traitement des demandes de renouvellement d'admission au séjour imputable à la préfecture et pour lequel les services de la préfecture ont des marges de manœuvre.					

Date de mise à jour : 23 juillet 2019

